

Monsieur.

Le soing particulier que continuez avoir pour le bien de mes interests m'apprend de plus en plus les obligations que ie vous dois de toutes vos courtoisies passees. J'ay peu remarquer en celle de laquelle il vous a plu me gratifier du 15.^{me} de ce mois receue hier au soir avec la lettre de son Altesse qu'à lors il ne luy auoit pas este encore de liurée la mienne du 11.^{me} du courant; Apres laquelle ieus l'honneur de luy rendre compte de ce qui se passe pardeca par ma lettre du 16.^{me} et de vous escrire Monsieur, en particulier le 18.^{me} ensuiuant. Toutes lesquelles depesches J'ay recommandés à Monsieur Broune le Comman-
deur à Vieumega avec priere d'en faire le mesme enuers le Bourgeoismaistre de Port, à qu'il m'auoit asseuré de faire. J'escriis icy à son Altesse de toutes choses que J'ay peu iuger importer luy estre mandées. Sil sy trouuoit quelque defectuosité, Je me promets de vostre sincere amitié que vous ne vous laissez point à m'assister de vostre favorable appuy et diriger le tout en sorte que la bienveillance de son A. me demeure conseruée. Je me reigleray tousiours tresfoigneusement atous les aduis que prendrez la peine de me donner pour me maintenir en vne si grande possession. Au reste Je vous rends tres humbles graces de

vos nouvelles. Les francois semblent aller des
cheoir des grandes esperances qu'ils auoient
conceues à l'entrée de cette campagne. Il y
en a qui se promettent un succès plus fauo-
rable de la resistance de ceux de Dorsten
lequel pour mon particulier je souhaiterois
de bon coeur. L'indisposition aduenue a Mon.
Euskerke ne me fasche pas moins que d'autre
part. la courageuse resolution de Mon. Morgan
me plaist. Je prie Dieu qu'il vueille donner
à l'un & à l'autre ce qui leur est necessaire.
Monf. Douehant ne fera pas chose hors de
propos de se gouverner aux bons conseils que
vous lui pourrez auoir de partis au regard
de l'occasion presente mentionnée en vostre
suedite. Je demeure à toutes espreues

Mon sieur.

Vostres tres humble &
tres oblige seruitaur.

Du Quartier pres de Gennepe
le 20. Sep. 1641.

Henry de Mafsaing

des
avoient
Hy
fauc
ten
rois
Mon.
Paire
Morgan
omes
ire
de
que
regard
roste
ues

&

E.

